

Migrations régionales et relations de genre dans la vallée du fleuve Sénégal

Cheikh Oumar Ba *

Introduction

La vallée du fleuve est la région sénégalaise la plus concernée par les migrations internationales. Schématiquement, trois espaces migratoires peuvent y être repérés (Lericollais et Vernière 1975). De Saint-Louis à Bakel, la migration est d'abord interne, puis orientée vers les pays limitrophes et enfin africaine lointaine ou européenne. Au départ du département de Dagana, les mouvements migratoires s'orientent habituellement vers les villes de Saint-Louis et Dakar ou vers la Mauritanie. Quant aux originaires du département de Podor, ils se dirigent essentiellement vers l'Afrique de l'Ouest (Gambie, Côte-d'Ivoire). Les pays de l'Afrique centrale comme le Cameroun, le Gabon et le Congo accueillent une partie des ressortissants du département de Matam. L'Europe¹ reste une destination privilégiée des habitants de Bakel et une partie de ceux de Matam.

La généralisation de la migration internationale, l'absence prolongée des migrants de leurs villages et l'irrégularité, de plus en plus nette, de leurs envois monétaires pourraient modifier les relations entre ceux qui restent et ceux qui sont partis. Plus précisément, l'absence d'une importante population masculine dans les villages génère-t-elle des changements dans les relations entre les hommes et les femmes ? Y a-t-il un accroissement de la responsabilité des femmes restées au village ? Si tel est le cas, s'accompagne-t-il d'une liberté plus effective en termes de

Chercheur à l'ISRA, Ziguinchor, Sénégal.

¹ Aujourd'hui, l'espace migratoire européen ne se résume plus exclusivement à la France mais comprend également l'Italie et l'Espagne. De plus, depuis le milieu des années 1980 et grâce du dynamisme des adeptes de la confrérie *muride*, le continent américain est en passe de devenir l'Eldorado des Sénégalais.

prise de décision ? Ou au contraire, s'agit-il de nouvelles charges encore plus contraignantes ? Les non migrantes bénéficient-elles de moins de libertés que celles qui ont accompagné leur mari ?

D'autre part, comment les femmes réagissent-elles au contact avec d'autres réalités quand elles sont amenées à migrer avec leur époux ? Dans quelles conditions parviennent-elles à bénéficier de leur expérience migratoire ? En élargissant leur espace de vie, les migrantes accèdent-elles nécessairement à une plus grande autonomie ?

Sur la base d'observations menées aussi bien dans des villages qu'en situation migratoire, il s'agira de voir comment les relations entre les femmes et les hommes se structurent et se transforment à mesure que la migration prend des formes nouvelles en liaison avec les politiques ou l'absence de politiques migratoires des pays d'accueil comme au Sénégal ? Au plan méthodologique, il ne s'agit pas seulement d'un travail monographique, mais d'une étude conduite,² tant au Sénégal qu'au Cameroun, auprès de Haal Pulaaren, de Soninke et de Wolof, originaires pour l'essentiel de Bokidiawe et de Galoya mais aussi d'autres villages de la vallée, d'autres régions sénégalaises. L'étude s'est basée également sur le recensement de quelque 6 000 personnes (hommes, femmes et enfants) originaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

De l'inégalité des relations hommes / femmes, l'exemple des *Haal Pulaaren*

Les *Haal Pulaaren* (Tukulër et Pël) constituent le groupe ethnique majoritaire dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (départements de Matam et de Podor). De tous les groupes ethniques du pays, ils sont considérés comme l'un des plus conservateurs (Diop 1965, Wane 1966). Leur organisation sociale est très inégalitaire, leurs structures sociales rigides. Il ne s'agit pas d'une caractéristique propre à la région mais d'une donnée qu'ils partagent avec d'autres sociétés de l'espace soudano-sahélien. Les inégalités sont particulièrement fortes au sein des

² Ce travail a été effectué au sein du programme «Migrations internationales ouest-africaines» initié par l'ORSTOM. Dans ce cadre, nous avons mené en août 1994 une mission au Cameroun qui nous a permis de rencontrer les Sénégalais vivant dans ce pays.

relations jeunes / vieux, nobles / castés / esclaves³ et dans les relations hommes / femmes. Ces dernières sont d'autant plus complexes que les textes islamiques – dans certains passages et suivant les interprétations – semblent en cautionner les inégalités. L'avènement de l'islam dans cette région – la plus ancienne islamisée du Sénégal – a contribué à la production ou tout au moins à la justification des inégalités entre les deux sexes. Ainsi dans la Sourate 38 du Coran, la suprématie de l'homme sur la femme est clairement exprimée.⁴ «Les hommes sont supérieurs aux femmes, parce que Dieu leur a donné la prééminence sur elles et qu'ils les dotent de leurs biens. Les femmes doivent être obéissantes et garder les secrets de leurs époux puisque le ciel les a confiées à leur garde. Les maris qui ont à souffrir de leur désobéissance peuvent les punir, les laisser seules dans leur lit et même les frapper».

Satisfaire toutes les demandes, y compris les caprices du mari, demeure le seul moyen pour échapper à d'éventuelles brimades. Donc, seule la soumission peut mettre les femmes à l'abri de mauvais traitements. D'autres versets soulignent cette suprématie: «Vos femmes sont votre champ. Cultivez-le toutes les fois qu'il vous plaira. Prémunissez vos cœurs. Craignez le Seigneur et songez que vous retournerez à lui (Verset 223 de la Sourate La Vache)».

Dans d'autres passages, le texte coranique pose des garde-fous afin d'éviter toute dérive autoritaire. Cependant, voulant jouir de leurs prérogatives, des hommes essaient de limiter l'accès des femmes à l'éducation en général et à l'éducation coranique en particulier. Premiers à être en contact avec les textes religieux, les hommes n'en ont souvent retenu que les interprétations qui favorisent leur supériorité sociale sur

³ A l'intérieur des trois grands groupes de castes : les libres nobles, les castés (qui sont pourtant libres mais dépendent souvent pour leur subsistance des premiers) et les esclaves. Il existe une hiérarchisation qui subdivise ceux-ci en différentes strates. Dans le groupe (nobles), on distingue les *tooroBe* (pouvoir temporel et spirituel), les *sebbe* (guerriers), les *diawanBe* (courtisans et conseillers) les *subalBe* (pêcheurs); ensuite, le second groupe (castés), on trouve les *maabuBe* (tisserands), les *wayluBe* (forgerons), les *sakkeeBe* (cordonniers), les *awluBe* (griot généalogistes), les *wambaaBe* (chanteurs, guitaristes)...; enfin, au bas de l'échelle sociale se trouvent les *maccuBe* (souvent esclaves même si certains sont libres mais serviles). Sur la description des castes en milieu haalpulaar voir Wane (1966:52) notamment.

⁴ La subordination de la femme à son mari et aux hommes en général est encore plus explicite dans le verset 38 de la Sourate «Les femmes».

les femmes. La confiscation par les hommes de l'accès à l'éducation – pour limiter l'instruction des femmes – a eu pour conséquence principale l'idée fautive que la femme a juste besoin des notions élémentaires pour faire la prière; pour d'autres questions, en revanche, elle doit s'adresser aux hommes. Or, si la souillure peut être un motif d'éloignement momentané des femmes du Coran, limiter le libre accès des femmes à l'éducation, avec les mêmes chances que les hommes, rend certains religieux – volontairement ou involontairement – complices des thèses du patriarcat.⁵ Le fonctionnement du patriarcat est tel que le temps d'apprentissage alloué aux femmes pour leur éducation est infime. Il n'est pas rare de voir une fille au retour de l'école être obligée d'aider sa mère à faire la cuisine pendant que son frère révise ses leçons ou joue avec ses camarades.

La construction sociale réduit au maximum les activités non ménagères des femmes. Pour fonctionner, ce système a même intégré des mécanismes de contrôle dont les femmes assurent, quelquefois sans s'en rendre compte, la pérennité. La manipulation dont elles sont l'objet est réelle à tous les niveaux de la société. Pour exemple, l'excision ou l'infibulation, tant décriées, ne sont-elles pas effectuées par les femmes elles-mêmes ?

La jeune fille qui veut accéder aux mêmes droits que le garçon n'est-elle pas vite rappelée à l'ordre sociétal ? Les femmes apparaissent souvent comme des jouets d'un système de patriarcat très puissant dont les chaînes invisibles les maintiennent encore dans des statuts secondaires.

Pourtant, contrairement aux thèses sociobiologistes, qui soutiennent que les comportements des hommes et des femmes sont largement fondés sur le biologique, la véritable nature humaine, n'est-elle pas que la personne humaine n'a pas de nature ? Comprendre que les différences sexuelles relèvent plutôt d'un construit social et culturel que d'une réalité biologique peut contribuer à relativiser les comportements assez figés qui sont généralement assignés aux individus sur la seule base de leur appartenance sexuelle. Or, comme le soutient Simone de Beauvoir, « on ne naît pas femme, on le devient ». Ce qui ne signifie pas qu'on ne naît

⁵ Le patriarcat est une politique (idéologique) qui confère à l'homme, chef de famille, un pouvoir absolu sur la femme, sur les animaux, voire sur tous les biens appartenant à la famille. Il peut les battre, les donner, donc user et abuser d'eux comme il l'entend.

pas dans le corps d'un homme ou d'une femme, mais plutôt que c'est la socialisation qui fabrique les différents rôles. Dès l'enfance, on apprend au garçon à toujours contrôler ses sentiments quelle que soit la situation alors qu'on inculque à la fille qu'elle a le droit, voire le devoir de pleurer ou de rire librement.

La valorisation de l'homme s'accompagne de l'appauvrissement du rôle de la femme. L'activité de cette dernière est ainsi réduite à sa seule dimension de reproduction. La femme doit être procréatrice et s'occuper exclusivement des tâches dites de reproduction (entretien du foyer, cuisine, maternité, éducation familiale des enfants, soins apportés aux personnes malades). Seule la sphère domestique relève de sa compétence, encore qu'en présence de l'homme elle doive se soumettre. Pour sa part, celui-ci gère le domaine valorisant de l'espace public. Selon la division sexuelle établie, c'est à l'homme d'aller chercher la nourriture et à la femme de la préparer. Or, si cette division correspondait à une organisation dans laquelle, l'homme seul, en réalité souvent avec ses épouses et ses enfants, assurait la production suffisante pour nourrir la famille, aujourd'hui les choses semblent s'inscrire dans une nouvelle dynamique. Non seulement l'homme à lui seul devient, quelquefois, incapable d'assurer la survie économique de son ménage, mais, dans le cas où le mari est réduit au chômage ou que sa migration a été un échec, c'est la femme qui supporte souvent toutes les charges familiales.

Au regard de ces nouvelles dynamiques, la recherche scientifique a-t-elle mis en place des outils capables de rendre intelligibles les processus en cours ? Dans le cas contraire, n'est-il pas temps de repenser les techniques de recueil de données selon une perspective de genre ? Les nouvelles procédures méthodologiques pour qu'elles soient efficaces doivent nécessairement s'accompagner d'un débat scientifique qui exclut tout parti pris sexiste. Il faut noter qu'en Afrique, encore plus qu'ailleurs, seules les chercheuses s'intéressent aux femmes. L'hostilité de certains hommes (même parmi les chercheurs) voire leurs craintes à ce que le débat scientifique ne se substitue aux positions idéologiques derrière lesquelles ils se terrent n'est pas de nature à lever les suspensions entre chercheurs de sexes différents pour l'éclosion du genre comme concept scientifique.

Analyse de genre, un outil nécessaire pour la compréhension des dynamiques sociales⁶

Il ne s'agit pas ici de passer en revue les différentes phases qui ont contribué à l'émergence de l'analyse de genre,⁷ mais seulement de rappeler quelques moments de sa genèse. L'actualisation du terme genre en tant que catégorie analytique des relations entre les sexes ne procède pas du hasard mais découle plutôt d'un long processus encore inachevé.

L'apport des féministes dans le débat sur les questions de genre a été décisif. En dépit de la virulence de certains de ses propos,⁸ le féminisme a été à l'avant-garde du combat aboutissant à l'émergence de l'analyse de genre. Ce mouvement s'est insurgé contre la construction de l'homme comme élément de référence sociale. Il vise à démonter les mécanismes d'oppression des femmes. Pour ce faire, les féministes ont largement critiqué les théories freudiennes visant à justifier, sur le plan scientifique, le pouvoir masculin et la soumission de la femme. Pour Freud, l'évolution de la féminité de la fille fait remarquer une absence de pénis comme symbole du pouvoir masculin. La fille se sent castrée. Le désir du pénis se traduit par celui d'avoir un enfant de préférence de sexe masculin. Reproduire l'enfant masculin pour les femmes, c'est réaliser leur ambition. Cette vision psychologisante a été l'objet d'importantes critiques de la part des féministes. Pour elles, Freud fait référence à la société occidentale du XIXe siècle et sa théorie n'est pas forcément généralisable à d'autres réalités sociales et culturelles. De plus, celui-ci travaillait sur un échantillon limité à des femmes atteintes d'hystérie. C'est pourquoi les féministes estiment qu'il faut relativiser les

⁶ Cette partie est rédigée sur la base de notre participation à l'Institut de Genre du CODESRIA du 17 juin au 31 juillet 1996 à Dakar.

⁷ Bien que conscient de la contribution première et majeure que les travaux anglosaxons ont apporté dans l'émergence de l'analyse de genre, l'essentiel de nos références seront tirées des textes écrits (ou traduits) en français du fait de notre pratique encore trop limitée de la langue anglaise.

⁸ Certains groupes féministes ne cachent pas leur volonté d'exclure tous les hommes dans le combat pour l'avènement de sociétés égalitaires, sur le plan des droits, et non discriminatoires. Or, à l'instar des femmes qui ne se sentent pas concernées par les discriminations dont elles sont l'objet, il existe des hommes qui récusent le patriarcat dans toutes ses formes.

différences entre les sexes et leur donner une explication sociale et culturelle.

Le mouvement féministe s'est également beaucoup inspirée de la théorie marxiste. Celle-ci reconnaît l'oppression des femmes, elle l'inscrit cependant dans une forme spécifique rattachée à la lutte des classes. Du point de vue marxiste, le problème des femmes est un problème marginal qui trouvera sa solution avec la révolution.

Depuis ces vingt dernières années, le contexte international a été plus favorable, notamment⁹ sur le continent africain, à la reconnaissance des droits de la femme en tant qu'agent social et économique au même titre que l'homme. De Mexico (1975) à Beijing (1995) de nombreuses voix féminines, mais aussi masculines, se sont élevées pour dénoncer les discriminations économiques, politiques et sociales que les femmes vivent au quotidien. En imposant une plus grande prise en compte des relations de genre dans les projets de développement, dans les politiques gouvernementales, les bailleurs de fonds occidentaux ont largement contribué à une intégration de l'analyse de genre.

Profitant du contexte international favorable, l'environnement scientifique a suivi. Plus modérées que les féministes des années 1960-1970, leurs consœurs des années 1990 semblent être plus ouvertes au dialogue scientifique, privilégiant l'analyse objective des relations entre hommes et femmes. C'est grâce à ce contexte que l'étude des relations de genre a pu être engagée. Les femmes ne sont plus seulement des cas spécifiques qu'on étudie dans des monographies classiques qui décrivent exclusivement les statuts matrimoniaux, mais des groupes qu'on doit analyser également dans leurs activités politiques et sociales. Il ne s'agit plus d'envisager d'étudier les femmes dans un système où l'homme domine, mais plutôt dans le cadre de leur contribution au développement économique et notamment dans la reconnaissance du rôle des deux sexes dans l'agriculture (Boserup 1973).

Ces différentes contributions¹⁰ et les nouveaux rôles que jouent les femmes ont permis, et continuent de permettre, une plus grande prise

⁹ Cependant, en Europe par exemple on semble remettre en question des acquis comme le droit à l'avortement du combat des féministes dans les années 1970.

¹⁰ Des institutions de recherche comme le CODESRIA avec notamment son Institut du

en compte de l'analyse de genre dans les sciences sociales. Le genre est une construction sociale de rôles, d'idéologies, de comportements qui fait référence à une notion biologique de sexe, d'attribut assigné sur la base de l'appartenance sexuelle. En anglais, la différence entre genre et sexe est claire. Cependant, en français la distinction est moins nette. Le genre renvoie au masculin et au féminin mais n'introduit pas de caractère social. Le genre correspond à l'ensemble des analyses scientifiques ayant pour objectifs de déconstruire toutes les thèses inspirées du patriarcat.

Cependant, il reste beaucoup de choses à faire pour que le genre en tant qu'analyse scientifique ne soit pas simplement un phénomène de mode vite rangé dans les «oubliettes de l'histoire». Un état de la question sur la contribution des femmes au développement social, économique et culturel met en exergue, aujourd'hui encore, deux niveaux :

- 1) «Invisibilisation» des activités des femmes (leur absence dans les statistiques nationales), la dévalorisation des statuts des femmes dans le cadre de l'économie de rente qui reste le domaine réservé des hommes alors que la production des femmes est entièrement destinée à l'autoconsommation.
- 2) Nécessité d'une plus grande prise en compte des femmes dans la recherche et dans le cadre des projets de développement.

Migration internationale : les femmes aussi partent

Dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, la migration est l'expression de stratégies familiales plutôt que le résultat d'initiatives individuelles. Elle ne peut être comprise que replacée dans l'organisation sociale du milieu d'origine qui relègue la femme à un niveau secondaire. Ainsi, jusqu'au milieu des années 1970, la migration a été exclusivement masculine. Les hommes partaient seuls à la recherche de numéraire et confiaient aux parents femmes et enfants.

Depuis quelques années, les femmes aussi partent. Paradoxalement, leur départ est une des conséquences de la migration des hommes. Avec la politique du regroupement familial développée en France à partir de

genre organisé annuellement depuis 1994, ont favorisé les échanges et les discussions entre chercheurs ayant en commun la volonté de décoloniser la recherche du joug masculin. La création de ces cadres a contribué à la consolidation et à la diffusion du genre comme instrument de recherche incontournable.

1974,¹¹ la participation des femmes à la migration a été facilitée sous certaines conditions.¹² Concernant au début les migrants de l'Hexagone, par ricochet cette pratique s'est élargie aux autres émigrés, notamment ceux du continent africain.

Aujourd'hui encore, les familles restées au village continuent d'être réticentes au départ des femmes: leur départ correspond pour elles, dans certains cas, à l'arrêt des envois monétaires. Mais, devant l'argument religieux érigé en obligation qui stipule qu'un mari ne doit pas vivre loin de sa femme pendant plusieurs mois, les parents acceptent que la femme rejoigne son époux. Cependant, cet argument n'est utilisé par l'époux que dans la mesure où ce dernier souhaite la venue de sa femme. Autrement, les problèmes économiques sont avancés pour justifier le maintien de la femme au village. La forte participation de la femme aux activités agricoles et les hésitations des parents à la laisser partir ont retardé son départ. C'est en effet seulement vingt ans après (Ba et Bredeloup 1996) le début des migrations internationales masculines organisées que les femmes ont été autorisées à suivre leurs époux.

La réticence de la société de départ à laisser partir les femmes rejoindre leur mari se transforme en hostilité dès qu'il s'agit de migration de femmes seules. Bien que ces cas soient rares dans la vallée, il serait intéressant d'entreprendre leur étude pour comprendre notamment les relations qu'elles entretiennent avec leurs compatriotes mariés, de sexe masculin comme féminin.

Migrations féminines individuelles

La migration solitaire des femmes demeure un phénomène marginal dans la vallée du fleuve Sénégal. Dans sa composante interne, elle

¹¹ Dans le souci d'arrêter le système de «noria», qui consiste pour un père à se faire remplacer par son fils pour lui permettre de prendre sa retraite, des mesures ont été prises en juillet 1974 par M. Giscard d'Estaing, alors Président de la République française, pour fermer les frontières du pays à toute nouvelle immigration.

¹² Il s'agit des conditions de logement et de ressources exigées par un décret du 29 avril 1976 modifié le 2 décembre 1984 : - le chef de famille doit disposer de ressources stables et suffisantes, c'est-à-dire au moins égales au SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance); - le logement destiné à la famille doit être adapté en surface et en confort, à la taille de la famille, c'est-à-dire correspondre aux normes minimales fixées pour obtenir le bénéfice de l'allocation-logement.

concerne essentiellement des filles qui poursuivent des études secondaires ou des femmes divorcées à la recherche d'un mari ou d'un emploi rémunérateur. Si les premières sont souvent placées sous la tutelle d'un parent, les secondes, plus expérimentées, bénéficient d'une plus grande liberté de mouvements.

A l'échelle nationale, cette pratique demeure cependant assez courante. En effet, de nombreuses migrantes d'origine casamançaise (joola, manjak, balant, mandeng) et sereer sillonnent les centres urbains, notamment la région du Cap-Vert, à la recherche d'une activité rémunératrice. Comme l'ont souligné les auteurs de «Femmes sénégalaises à l'horizon 2015:57», «leur zone de départ est, généralement, la Basse et Moyenne Casamance, dans les départements de Bignona et Oussouye. Puis viennent les Sereer originaires pour la plupart des régions administratives de Thiès, Fatick, Kaolack et Diourbel. Quant aux femmes wolof qui viennent en troisième position, leur migration est plutôt familiale. On les retrouve, dans les quartiers de Rebès et de la Médina, comme lingères, pileuses de mil ou restauratrices pour les plus âgées qui migrent avec leurs familles. Les Pël, Haal Pulaaren et Soninke sont les plus sédentaires. Elles n'émigrent généralement que dans le cadre du mariage».

En migration internationale, les femmes «solitaires» appartiennent souvent à l'ethnie wolof: On y rencontre cependant quelques Haal Pulaaren urbanisées. Parfois mariées, ces femmes bénéficient d'une relative tolérance (liée à une plus grande ouverture d'esprit des Wolof) ? Elles sont commerçantes et se prostituent plus rarement¹³. Pour les premières, l'autorisation à voyager seules suppose que certaines conditions soient remplies : parente à l'accueil, voyage relativement court dans le temps et dans l'espace. Quelques-unes commencent à effectuer des voyages lointains¹⁴ en Afrique centrale, en Europe, aux États-Unis.

¹³ Ces femmes utilisent la restauration parce qu'elle permet mieux que toute autre activité à nouer des contacts prostituants. Mais le fait que certains utilisent ce métier pour exercer leur activité ne jette en rien du discrédit sur ce travail qui reste très prisé par des femmes vivant et partageant la même passion professionnelle avec leur mari. Pour exemple, l'une des Sénégalaises au Cameroun dont l'activité professionnelle a le plus prospéré est une restauratrice (nous y reviendrons plus loin).

¹⁴ D'habitude ce sont les griottes effectuant la "filature" des migrants qui voyageaient

Quant aux secondes, elles sont généralement des prostituées occasionnelles ou professionnelles¹⁵ en transit pour le Gabon, le Congo, voire l'Europe. Ces femmes représentent un groupe marginal. Au Cameroun, sur les 300 Sénégalaises recensées en 1994, 12 seulement¹⁶ se livrent à la prostitution. Souvent divorcées, ces femmes appartiennent de surcroît aux groupes statutaires des castés ou d'anciens esclaves à l'endroit desquels la société est souvent moins exigeante. Cependant, aujourd'hui, en raison de la généralisation de la crise économique, on rencontre également des femmes d'origine noble parmi ces migrantes.

Dans l'entendement général, la migration solitaire reste stigmatisée. La société de départ tout autant que ses membres émigrés (femmes et hommes) en ont souvent une perception négative. Les femmes originaires de la vallée sont catégoriques : «La migration solitaire d'une femme est une hérésie. Celle qui s'y livre est une prostituée. Une femme peut aller seule acheter de la marchandise dans un pays étranger, mais s'y installer, en célibataire, comme les hommes, c'est, ni plus ni moins, s'adonner à la prostitution».

La migration de femmes seules ne relève pas des normes structurelles de la société d'origine laquelle considère que toute migration féminine doit s'inscrire dans le cadre du regroupement familial. Pourtant, «il n'y a aucun argument solide pour disqualifier l'émigration des femmes sinon la force de l'habitude, le poids de la tradition» (Dramé 1993:12).

seules et aussi loin.

¹⁵ Dans la migration féminine vers les États-Unis, les femmes solitaires sont nombreuses. Mais, selon le travail en cours de V. Ebin, si les migrantes sont essentiellement des femmes divorcées, cela ne veut pas dire qu'elles s'adonnent nécessairement à la prostitution. Il s'agit probablement de cas spécifiques au Cameroun et au Gabon notamment. Il faut préciser que nous n'avons pas considéré comme femmes solitaires celles qui, sans vivre avec un mari, sont accueillies par un parent proche (soeur mariée, frère). Une étude de la migration des prostituées reste à faire.

¹⁶ Pendant ma mission au Cameroun (août 1994), j'ai repéré 12 prostituées d'installation récente (3 ans). Mais, je n'ai pu interroger que deux dont l'une a fait le «tour des îles» avec un touriste. Cependant, il s'agit d'une activité très discrète. Celles qui s'y livrent le font rarement de gaieté de coeur. Du coup, elles multiplient les précautions en exerçant par exemple des activités parallèles comme la restauration (voir plus loin dans le texte).

Migrations matrimoniales sur le continent africain

Conformément aux exigences de la société de départ, l'essentiel des migrantes est constitué de femmes ayant rejoint leur époux en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon, au Congo, etc. La plupart d'entre elles appartiennent à l'ethnie wolof : les époux, quand ils sont artisans (bijoutiers, tailleurs), sont souvent en règle avec la législation du pays d'accueil et ne prennent aucun risque en faisant venir leurs épouses. En revanche, les Haal Pulaaren, dont les maris travaillent souvent dans le secteur commercial, ne remplissent pas toujours les conditions, situation professionnelle stable, désir d'installation durable en migration, pour faire venir leurs épouses. Cependant, entre le milieu des années 1970 et celui des années 1980, sur la base de nos enquêtes à Bokidiawe et à Galoya, la migration matrimoniale au départ de la vallée s'est accrue. Dans certains villages, elle est même devenue numériquement plus importante que celle des hommes mariés. Pour exemple, en 1992, on dénombrait davantage de femmes (117) que d'hommes (110) originaires du village de Bokidiawe installés à Pointe Noire au Congo. L'ancienneté de la constitution de certains réseaux migratoires, la polygamie, la situation professionnelle plus stable¹⁷ des migrants peuvent constituer les raisons explicatives de cette importance. Dans le groupe de ces femmes, on repère deux catégories: les «migrantes passives» et les «migrantes actives».

Les «migrantes passives»

Les «migrantes passives» sont celles dont la migration contribue à maintenir, voire à augmenter leur dépendance vis-à-vis de leurs maris. Elles ne profitent pas de leur migration pour remettre en cause les

¹⁷ Notons que la stabilité du migrant est déterminante. Entre 1977 (expulsion du Congo) et 1985 (Nigeria), les Sénégalais ont relativement été à l'abri des expulsions. Or, entre 1985 et 1996, presque chaque année les migrants ont connu des expulsions/rapatriements qui ont atteint un paroxysme en 1989 lors du conflit entre le Sénégal et la Mauritanie qui aurait concerné 360 000 personnes dont 240 000 Mauritaniens rapatriés du Sénégal ; 80 000 Sénégalais et 60 000 déportés mauritaniens renvoyés de la Mauritanie (Presse). Sur les expulsions des ressortissants ouest-africains au sein du continent (1954-1995) voir Bredeloup (1995). Par ailleurs, pour la seule année 1996, plusieurs centaines de Sénégalais ont été expulsés d'Afrique du Sud, de Zambie, de France, d'Angola, d'Espagne.

relations de genre telles qu'elles sont érigées par la société d'origine. Dans ce milieu, la place de la femme et le rôle qu'elle doit jouer se trouvent au sein du foyer. A travers le même prisme, le mari entend souvent contraindre la femme à ce rôle. Elle doit s'occuper de l'entretien de la maison et contribuer à la stabilisation et à l'équilibre du mari tant sur le plan professionnel que sentimental. D'autre part, à une échelle collective, elle participe au renforcement de la cohésion sociale par la socialisation des migrants nouvellement arrivés. On ne lui reconnaît qu'un seul rôle, celui d'assurer la stabilité sociétale. Son arrivée permet aux hommes de mieux s'organiser pour assurer la «popote». Celle-ci signifie le fait de se regrouper pour assurer ensemble la nourriture par un système de cotisation appelé *tuuse* auquel tous les participants en activité sont tenus de prendre part. Souvent, seuls les nouveaux arrivants sont dispensés de cotiser pendant les 3 premiers mois suivants leur installation. Le regroupement ne se constitue pas exclusivement en raison de la parenté de ses membres mais plutôt sur la base de l'amitié et de la proximité géographique (voisinage). Les femmes ne gèrent pas la «popote»; leur rôle se limite à préparer le repas pour le groupe.

Globalement, la volonté du mari de confiner son épouse à «sa» place est sans équivoque. Il réussit souvent à exercer un contrôle systématique de ses mouvements. Il installe la femme dans une situation matériellement confortable¹⁸ dont le but est souvent de «l'enfermer» plus qu'elle ne l'était encore au village. Là-bas, si la place de la femme est également au foyer, elle n'est cependant jamais seule. Or, en situation migratoire, l'ambiance villageoise faite de chaleur humaine semble lui faire défaut. Souvent, ignorant totalement les pratiques urbaines, puisque la migration a eu lieu sans étape préalable, la femme, isolée, enfermée, vit quelquefois dans un état quasi dépressif.

¹⁸ L'argent de la migration sert pour partie à «comblé» la femme migrante et à la réduire au silence. Accédant à tous ses besoins au sein du ménage (manger, boire, s'habiller), le mari attend souvent de sa femme qu'elle reste au foyer. Certaines migrantes cautionnent même ce fait. K.B. soutient que «quand ton mari te nourrit et t'habille, tu n'as pas plus de raison de chercher à travailler d'autant plus que les époux n'aiment pas souvent tout ce qui conduit leurs épouses à aller à l'extérieur de la maison».

Son environnement¹⁹ est construit pour partie d'éléments totalement étrangers. Deux ou trois «boys» (domestiques, natifs du pays d'accueil et de sexe masculin) assurent l'essentiel du travail domestique. Ils auraient pu permettre aux femmes d'être en contact avec l'extérieur. Or, le handicap de la langue limite la communication entre la femme et ses domestiques à la plus simple expression. Connaissant de manière précise les tâches pour lesquelles ils sont employés (blanchisserie, ménage, vaisselle, courses au marché), les employés n'ont pas besoin de directives particulières pour travailler. Ensuite, la télévision et la vidéo, qui auraient pu constituer les seconds supports de communication entre la femme et le monde extérieur, l'aident juste à «tuer le temps», en attendant le retour du mari. Ne comprenant souvent pas la langue officielle du pays d'accueil, à longueur de journée, elle fixe des images sans toujours pouvoir en saisir le sens. Seuls les films hindous ou de musique la divertissent. Là encore, le choix des films demeure du ressort du mari qui préfère les films de série américaine aux émissions locales qui auraient pu permettre un éveil culturel autre. Enfin, dans quelques familles aisées, le téléphone aurait pu permettre d'être en contact avec l'extérieur mais, le plus souvent, avant de partir au travail, le mari bloque l'appareil pour que la femme n'en abuse pas pendant son absence....

Souvent sans activité, en dehors de la cuisine qui leur prend deux heures environ par jour, la femme est réduite à l'oisiveté. Quand elle est séparée de ses enfants, elle peut être amenée à développer des comportements nouveaux qui pourraient s'inscrire dans un processus d'individualisation (Marie *et al.* 1994:400). Elle se mettra à faire des siestes prolongées entre 14h et 17h. Du fait de l'éloignement de ses compatriotes, les seuls moments de retrouvailles vont être ceux qu'autorisent les cérémonies familiales (mariage, baptême, décès), encore que l'autorisation maritale détermine sa participation physique.

Si globalement la réclusion de la femme est le but recherché par le mari, certaines limites de sa participation à ses activités sont liées à la

¹⁹ Lors de notre mission au Cameroun, nous avons pu suivre cinq femmes, de manière assez régulière, pendant une dizaine de jours. Les emplois du temps des émigrés au Cameroun ont pu être reconstitués grâce donc à l'observation tantôt directe, tantôt participante. Pour les femmes ayant migré au Congo, en Côte-d'Ivoire aujourd'hui rentrées au pays, nous les avons interrogées par des enquêtes (biographies rétrospectives, entretiens semi-directifs).

nature même du travail de celui-ci. Travaillant en « société », c'est-à-dire en collaboration, avec ses frères ou ses amis, le mari ne peut associer sa femme à ses activités. Dans d'autres cas, la polygamie du mari réduit les chances des femmes de participer à ses activités. Ce dernier peut craindre que la concurrence entre les épouses ne transforme son travail en un lieu de querelle ; du coup, le mari leur en empêche l'accès.

Cette réclusion est présentée par quelques-unes comme un chantage non explicite mais réel. En effet, toute femme qui se rebelle contre son mari peut être renvoyée au village, se faire remplacer par une co-épouse moins exigeante, voire subir le divorce. Elles s'en remettent à Dieu. Ce « fatalisme » est souvent inspiré par la peur de l'exclusion. On préfère la norme, même si on vit recluse, plutôt que la marginalité autrement plus dure à assumer pour une femme sénégalaise, musulmane et rurale.

Comme tous les hommes sont pareils, se disent-elles, il vaut mieux supporter son mari que de multiplier les hommes, encore moins de vivre éternellement en célibataire.

Cependant, un petit groupe de femmes migrantes parviennent à se libérer, progressivement, et à s'ouvrir sur l'extérieur par l'exercice d'une activité extra-ménagère.

Les épouses actives

Les épouses dites actives connaissent un sort moins contraignant par la ruse. Elles réussissent, sinon à exercer une activité professionnelle en dehors de la maison, du moins à participer aux activités de leur mari. Le second cas est utilisé autant par le mari, pour instrumentaliser sa femme en la faisant travailler gratuitement, que par la femme qui tente ainsi de rompre l'assignation domiciliaire dont elle est l'objet.

Dans le premier cas, les hommes permettent à leurs femmes d'exercer des activités rémunératrices mais avec des conditions telles que le travail se déroule à domicile (teinture) ou non loin du magasin du mari. L'activité des teinturières va se limiter à travailler à la maison et à commercialiser leurs pagnes teintés au marché par l'intermédiaire d'une

autre femme;²⁰ à vendre de la crème glacée, à la porte de sa maison, voire à vendre dans une boutique du mari. La femme va remplacer quelquefois le mari pendant ses voyages d'affaires, sans recevoir de contrepartie financière. En retour, le mari lui concède de l'argent à l'occasion des cérémonies familiales. Selon le discours du mari, ses biens appartiennent aussi à sa femme. Or, dans les faits, la dépendance de la femme à son mari est totale. Toutefois, en acceptant de travailler pour le mari, certaines réussissent à accéder à une plus grande autonomie. Aussi, elles peuvent profiter de l'accès à la boutique du mari par exemple pour écouler leurs propres articles (cosmétiques, pagnes) achetés grâce à l'argent obtenu lors de l'organisation des cérémonies.²¹ Le plus souvent, l'argent gagné est confié au mari qui joue le rôle de banquier ; il peut l'utiliser sans se sentir obligé de le rembourser quand sa femme en exprime le besoin. La femme devient ainsi l'objet d'une double manipulation en travaillant pour le mari et en n'accédant pas à son argent quand elle le souhaite, ce qui renseigne sur sa forte dépendance vis-à-vis de son mari.

Cependant, celles qui, à l'instar de leur mari, se lancent dans le commerce et parviennent exceptionnellement à poursuivre leur activité rémunératrice, se retrouvent très vite en concurrence avec ces derniers. Les femmes restauratrices réussissent quelquefois à faire prospérer leur activité mieux que celle de leur mari. L'accumulation progressive de capital économique peut contribuer à faire évoluer les rapports avec le mari. En faisant fructifier ses biens, la femme peut devenir une partenaire sur laquelle le mari pourra désormais compter quand il

²⁰ Il s'agit souvent d'une autre femme allochtone parlant souvent la même langue qu'elle (Soninke) mais qui est déjà vendeuse sur le marché. Généralement, ces dernières sont plus anciennement installées que la Sénégalaise.

²¹ L'argent qu'une femme reçoit quand elle organise une cérémonie familiale (baptême, mariage...) provient indirectement du mari. Il s'agit souvent du remboursement des cotisations ou *piyye* (pulaar) qu'elle avait, grâce au mari, données à l'occasion de l'organisation des cérémonies par ses consoeurs. Ce cas concerne exclusivement les femmes qui n'exercent aucune activité rémunératrice. En effet, organiser une cérémonie est une occasion pour une femme de gagner de l'argent (plusieurs dizaines de mille) qui sert, entre autres, à développer ses propres activités. En dehors des dettes qu'elle peut consentir à son mari, l'argent que la femme gagne lors de ces cérémonies est souvent envoyé aux parents restés au village, y compris ceux du mari; le reste est destiné généralement à acheter des habits pour les enfants ou de l'or pour ses filles non mariées ou pour elle-même.

rencontre des difficultés financières. Mais, l'individualisation des gains peut-elle générer une autonomie de la femme vis-à-vis de son mari voire de sa famille ? A notre connaissance, encore rare, le mari cherchant alors par tous les moyens à s'immiscer dans ses activités et donc à reprendre le contrôle sur sa femme.

Cependant, de plus en plus, face aux difficultés économiques actuelles dans les pays d'immigration, la première réaction des époux est de renvoyer leurs femmes au village. Ainsi, ils n'auront plus à nourrir deux familles. De retour au village, les femmes, qui avaient commencé à travailler, vont essayer de valoriser leur expérience. C'est d'ailleurs souvent parmi elles que l'on rencontre les femmes les plus actives dans les groupements féminins villageois. Souvent pleines d'initiatives, les pesanteurs sociales (rapport statutaire) les conduisent quelquefois à se mettre à leur propre compte.

Impacts de l'absence de l'homme sur la situation de la femme

L'absence des hommes génère plusieurs situations pour les femmes restées au village. Elle entraîne, soit une féminisation plus accrue de la pauvreté (économique et sexuelle), soit le départ des femmes (Fillioud 1975:23-30; Findley 1987:20-22), soit la prise en charge de la gestion de la famille par celles qui sont restées dans les villages (Fiélox 1985:328-345; Sy 1989 et 1991; Sow 1991).

Jusqu'au milieu des années 1970, le départ des hommes ne semblait induire aucun changement dans l'organisation sociale villageoise. La présence des frères et des parents du mari faisait que la femme était placée sous la tutelle de ces derniers. De fait, l'absence de l'époux ne conférait aucune nouvelle responsabilité à la femme. Au contraire, elle réduisait son champ de négociation en maintenant la femme plus soumise, car gênée de demander une quelconque faveur.

Cependant, avec la généralisation des difficultés économiques dans le milieu de départ (sécheresse, crise économique internationale), la société d'origine n'opère plus de sélection dans les départs. La migration de trois hommes pouvait entretenir cinq hommes mariés et permettre à ceux qui restaient de s'occuper de l'organisation sociale et économique (cultiver les champs agricoles, gérer les femmes et les enfants). Aujourd'hui, non seulement tous les hommes actifs partent, mais certaines femmes aussi. Cette situation contribue à réduire fortement la

main-d'oeuvre agricole supportée, de plus en plus, par les femmes qui ne peuvent plus compter sur leurs co-épouses pour alléger leurs tâches, mais encore seulement sur les enfants et sur les personnes âgées.

Des jeunes femmes délaissées

En réduisant les productions agricoles, principales sources de subsistance des paysans, les sécheresses de 1968 et 1973 ont entièrement fait dépendre les villageois du mandat des émigrés (argent envoyé pour l'entretien de la famille). Tant que les maris envoyaient régulièrement de l'argent, les femmes parvenaient à supporter les problèmes liés à leur absence. Or, les difficultés actuelles²² font que la migration internationale ne parvient plus seule à assurer l'entretien des familles restées au village. L'irrégularité et l'insuffisance des envois financiers contraignent les femmes à maximiser²³ leur production pour compenser le déficit de l'argent de l'émigration. Cette surcharge de travail est susceptible de les exposer à des problèmes de santé. Elles sont davantage exploitées pour assurer la survie économique des ménages. Selon Lavigne-Deville (1991), en déstructurant les systèmes de production agricoles, la migration conduit les aînés à maintenir les femmes et les cadets sur les champs céréaliers au détriment de leurs propres champs.

Le souci d'assurer la survie de ses enfants et la forte soumission au mari expliquent le fait que les femmes supportent la surcharge de travail tant sur les plans de la production que de la reproduction. Cette situation est résumée par les propos de D.M.:

Mon mari n'a pas envoyé d'argent depuis quatre mois. Si j'étais seule, j'aurai rejoint ma propre famille. Mais, je ne peux pas me permettre d'amener mes enfants chez moi et d'abandonner la maison de leur père; ce serait une honte. Or, il est encore moins question d'abandonner mes enfants; donc je reste en comptant sur Dieu.

Outre l'accroissement des charges féminines, l'absence des époux peut conduire les femmes à envisager des solutions plus radicales ; le divorce

²² Ces difficultés, souvent d'origine économique se caractérisent par l'«hermétisation des frontières», par le rétrécissement des espaces migratoires, par l'essoufflement des réseaux de solidarité entre migrants.

²³ L'analyse de Meillassoux (1977) apporte un éclairage intéressant sur le rôle que la femme joue dans le cadre de l'économie domestique.

étant la solution extrême. Les femmes, notamment les plus jeunes, peuvent chercher à satisfaire les éventuelles carences affectives et sexuelles qu'entraîne la longue séparation.²⁴ Les maris s'engagent souvent dans une migration lointaine et restent parfois plusieurs années (6 ans parfois) sans revenir au village. Cette situation installe les jeunes femmes dans une «misère affective et sexuelle»²⁵ et peut les conduire à développer des relations extra-conjugales. Sexuellement délaissée,²⁶ la femme peut être tentée de chercher un amant.²⁷ Or, dans un milieu où les instruments de planification familiale ne sont pas toujours profondément entrés dans les habitudes sexuelles, ce recours occasionnel, qualifié d'acte d'infidélité, peut conduire à une grossesse non désirée. La question qui mérite ici d'être posée est celle de savoir si l'on peut parler d'infidélité lorsqu'une femme, éloignée de son mari pendant près de six ans, accepte des faveurs sexuelles d'un autre homme ? Dans le milieu d'origine des migrants, si l'infidélité est tolérée pour les hommes (alors qu'ils peuvent déjà par le biais de la polygamie bénéficier d'une vie affective et sexuelle plus large (riche) que leurs femmes), elle est décriée pour les femmes. Cette inégalité de traitement en dit long sur le statut secondaire de la femme dans ce milieu.

²⁴ Pourtant, face à l'absence prolongée de l'époux, de code de la famille, promulguée par la loi 72-61 du 12 juin 1972, reconnaît à la femme le droit de demander le divorce si elle reste trois ans sans obtenir de nouvelles de la part de son mari. Mais, la pression familiale empêche encore cette disposition juridique d'être appliquée dans toute son effectivité.

²⁵ La misère sexuelle des femmes restées au village en attendant le retour du mari est également le lot des migrants eux-mêmes. C'est cette misère affective et sexuelle des émigrés nord-africains que Tahar Ben Jelloun décrit dans son remarquable ouvrage *La plus haute des solitudes* paru en 1977 aux éditions du Seuil, 179 p.

²⁶ Les jeunes migrants ne se gênent pas souvent de «courtiser» (vivre en concubinage souple) des filles autochtones, de préférence écolières, alors qu'ils exigent de leurs femmes restées au village de les attendre par la fidélité et l'abstinence.

²⁷ Cependant, quelquefois, la recherche par la femme d'un amant est moins une envie passagère qu'une volonté d'afficher sa préférence amoureuse. Souvent, le mariage de la femme avec un émigré s'effectue sous la contrainte familiale. L'argent du migrant peut détourner la famille de la fille du premier prétendant. D'autre part, le fait que le prétendant ne soit pas de la même origine statutaire est aussi avancée par la famille pour refuser le mariage de sa fille.

Cependant, si les jeunes femmes parviennent difficilement à négocier socialement l'absence de leur mari, les plus âgées semblent mieux s'adapter. Ont-elles appris à se passer des absents ?

Des mères de familles travailleuses

L'observation de la réalité rurale permet de constater aujourd'hui que les activités des femmes ne se limitent plus exclusivement à la sphère domestique. De plus en plus, elles investissent l'espace public. Au premier plan, elles participent à la survie économique des ménages. Chefs de ménage par nécessité et de façon conjoncturelle, les femmes sont en train de devenir des chefs de famille à part entière. Le fruit de leur travail n'est plus simplement considéré comme un additif, mais constitue, dans certains cas, l'essentiel des sources de revenu. Les responsabilités économiques de ces femmes, dans une société foncièrement patriarcale (Sow 1991), s'accroissent de plus en plus. Dans *Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor* (1991), Fatou Sow démontre que les migrations masculines ont largement contribué à la prise en charge, par les femmes haal pulaaren, de leur destin et de celui de leur communauté. C'est pourquoi la vision traditionaliste de l'homme chef de famille, parce que seul à nourrir les membres, semble de plus en plus dépassée.

Les femmes parviennent parfois à négocier, avec des ONG ou structures d'appui au développement sans intermédiation masculine, même si souvent leurs interlocuteurs étrangers sont des hommes. Cette confiance des ONG aux femmes résulte de la prise de conscience de l'intérêt que ces structures avaient à s'appuyer sur elles. Après que les organisations masculines aient, pour la plupart, montré leurs limites (échec des projets, détournement, querelles entre membres de tendances politiques différentes), les groupements féminins, encore à l'abri de ces remous, constituent des forces productives sûres. Grâce aux moyens mis à leur disposition par les organisations nationales (Projet intégré de Podor, Fédération des associations du Fuuta pour le développement...) ou internationales (FED...), elles ont réussi à monter différents types d'activités (couture, artisanat, maraîchage, commerce...).

Le dynamisme actuel des femmes est particulièrement visible au niveau du fort mouvement associatif qu'elles ont su créer dans les zones rurales et urbaines.²⁸ Les femmes «sont parvenues, à travers des associations, à s'aménager des espaces à l'intérieur desquels elles ont essayé d'améliorer leurs conditions de vie, et faire prévaloir leurs droits» (Femmes Horizon 2015:144). Les *pelle* (pl. de *fedde*) des femmes, groupe de fraternité d'âge, à l'image de ceux des jeunes, par l'esprit de solidarité et d'organisation qu'ils permettent à ses membres d'acquérir ont constitué un véritable cadre de mobilisation des femmes pour mener des actions communes. La capacité mobilisatrice dont les femmes urbaines font montre lors de cérémonies religieuses (Gammu, fête musulmane), politiques (élections), sociales (mariages, baptême) constituent des atouts certains dont elles disposent pour exiger une meilleure considération sociale. Or, généralement, elles semblent plutôt faire de la figuration si elles ne sont pas instrumentalisées par certains politiques. Quelques-unes commencent à comprendre les manipulations dont elles peuvent être l'objet et à demander plus de postes de responsabilité politique. Ces responsabilités ne permettent pas encore aux femmes de participer activement à la gestion de leur ville.

Cependant, en dépit de l'ampleur des tâches effectuées, plusieurs obstacles demeurent. Ceux-ci sont de plusieurs ordres. Quelques-uns se recoupent avec ceux des hommes : conflits liés à l'appartenance à des tendances politiques différentes, à l'origine statutaire. Pour les autres, en revanche, elles ne les partagent qu'avec certaines catégories situées au bas de l'échelle sociale: les esclaves et, dans une certaine mesure, les castés ; il s'agit du problème lié à l'accès à la terre. De manière plus spécifique encore, les femmes connaissent des difficultés d'accès au crédit.

Un des effets pervers du travail de la femme pour compenser l'apport financier du mari est celui de la manipulation dont elle peut être l'objet. Conscients que les activités de leurs épouses peuvent entretenir la vie du ménage, les migrants ont tendance à considérer que ces dernières se débrouillent bien sans eux. Dès lors, même si leur situation économique change, ils préfèrent apparemment multiplier les

²⁸ L'action de Enda Graf a montré qu'il est possible de s'appuyer sur les femmes en milieu urbain pour développer des actions collaboratives intéressantes. Voir l'excellent ouvrage de Emmanuel Ndione, 1993, 212p.

épouses que de reprendre en charge l'entretien du ménage. Pour exemple d'un paradoxe qui est loin d'être exceptionnel, expulsés du Congo (1977), du Nigeria (1985), de la Zambie (1992), des migrants ont pu compter sur le dynamisme économique de leurs épouses et surtout sur leur compréhension avant d'envisager toute ré-émigration. Or, dès qu'ils ont recommencé à travailler, leur première initiative a correspondu à leur «coller» une co-épouse.

Le principal problème des femmes, migrantes comme non migrantes, demeure celui de la prise de décision effective concernant des problèmes de société. En effet, aujourd'hui encore, quel que soit l'apport des femmes, on continue à les traiter comme des éternelles enfants, qui ont toujours besoin de protection. Au nom de cette pseudo-protection, on bloque l'accès de la femme à une plus grande autonomie même quand le mari est consentant. Il y aura toujours des personnes qui trouveront à redire. Si ce ne sont pas les parents du mari, ses amis, certaines femmes par «hypocrisie souriante» tenteront de s'immiscer dans les affaires du couple pour perturber son équilibre. Les femmes, principalement celles qui habitent dans le milieu rural, n'ont pas encore toujours conscience des discriminations dont elles peuvent être l'objet. A force d'intérioriser leur soumission, elles en sont devenues fatalistes. Elles érigent ainsi en règle naturelle ce qui n'est que le fruit d'une socialisation. Certaines considèrent comme allant de soi le fait pour une femme qui souhaite sortir de la maison de demander systématiquement l'autorisation à son mari alors que la réciprocité est facultative.

Conclusion

Aujourd'hui, la migration internationale au départ de la vallée du fleuve Sénégal connaît une crise.²⁹ Face aux difficultés économiques qui se sont souvent traduites par l'irrégularité des envois monétaires, voire leur arrêt, le travail des femmes semble constituer une alternative. Les stratégies de survie qu'elles ont mises en oeuvre pour supporter les ménages en attendant que le mari envoie de l'argent sont en train de

²⁹ Peut-on continuer de parler de la crise quand on sait que le propre de celle-ci est d'être momentanée ? Or, comme on le sait, la crise que traverse la migration est en train de devenir structurelle. En effet, depuis bientôt dix ans, on note plus d'expulsions et moins d'opportunité professionnelle pour les migrants.

devenir une composante structurelle de l'organisation économique. Les femmes sont aujourd'hui dans la vallée ce que les migrants des années 1970 étaient dans cette région, l'espoir de nombreuses familles.

Cependant, bien que leur rôle, pour la survie et la reproduction des membres, soit indispensable, les femmes restent, encore, socialement, économiquement et politiquement marginalisées, notamment en milieu paysan. Cette vision recoupe celle de Fatou Sow quand elle souligne qu'«en milieu rural où vivent la majorité des femmes, on a peu ou mal œuvré pour leur libération réelle. Elles ont surtout été orientées par les services d'animation ou de promotion humaine à perfectionner leurs activités de reproduction classiques, au détriment d'une formation technologique fonctionnelle assurée par les structures d'encadrement agricole chargées de la formation des paysans» (Sow 1991:7). Dans une société haal pulaar qui demeure profondément patriarcale, pouvait-il en être autrement sans une réelle revendication de la part des femmes elles-mêmes.

Les femmes non scolarisées (souvent habitant dans le monde rural) et celles alphabétisées (généralement installées dans les villes) ont un même combat, celui de l'affirmation de leur identité, différente de celle de l'homme, mais aussi importante. Les premières ont montré qu'elles sont des actrices majeures dans le cadre de la production agricole. N'attendent-elles pas de leurs consoeurs urbanisées qu'elles créent le cadre juridique favorable à leurs revendications non encore exprimées publiquement ?

Bibliographie

- Ba, Cheikh Oumar, 1995, «Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais du Cameroun», in *Mondes en Développement*, 23, 91, pp. 31-44.
- Ba, Cheikh Oumar et Bredeloup, Sylvie, 1996, *Migration inter-africaine des femmes de la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, ORSTOM/Karthala.
- Bisilliat, Jeanne, (Ed.), 1992, *Relations de genre et développement. Femmes et Sociétés*, Paris, ORSTOM, 326 p.
- Boserup, Ester, 1973, *Le rôle des femmes dans le développement économique*, New York.
- Bredeloup, Sylvie, 1995, «Expulsions des ressortissants ouest-africains au sein du continent africain (1954-1995)», in *Mondes et Développement*, Tome 23, no. 91, 117-121.
- Diop, Abdoulaye Bara, 1965, *Société toucouleur et migration. Enquête sur l'immigration toucouleur à Dakar*, Dakar, IFAN, Initiations et Études no. XVII, 232p.
- Dramé, Mamadou, 1993, «La vie des femmes migrantes à l'étranger : analyse d'entretiens effectués à Médina Ndiathbe» (Département de Podor), Rapport de stage, Dakar, ORSTOM, 14 P + annexes.
- Fiéloux, Michèle, 1985, «Développement, émigration masculine et travail féminin. Le cas des femmes toucouleur de la région du Damga», in Actes du Séminaire *Femmes et politiques alimentaires* : 14-18 janvier, 741 p., Paris, ORSTOM, pp. 328-345.
- Fillioud, P., 1975, *Femmes immigrées : elles aussi ont droit à la parole*, Paris, Croissance des jeunes nations. 165.
- Findley, Sally, 1987, «Les femmes aussi s'en vont», in *Population Sahel*.
- Findley, Sally, 1991, «Sécheresse et migration dans la vallée du fleuve Sénégal. Les femmes et les enfants dominent le nouveau type du migrants», in *Population Sahel*, 16, pp. 19-28.
- Lavigne-Delville, Philippe, 1991, *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros- Alternatives, 232 p.
- Lericollais, André et Vernière, Marc, 1975, «L'émigration toucouleur : du fleuve Sénégal à Dakar», Paris, in *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, 161-175.
- Marie, Alain, Leimdorfer, F., Vuarin R., Werner, Jean-François, Gérard, E., Bardem, I., Thiékhoura, O., 1994, *Processus d'individualisation dans les villes ouest-africaines*, Rapport du ministère de la Coopération française, 400 p.
- Mathieu, Nicole-Claude, (Ed.), 1985, «L'arrondissement des femmes, essais en anthropologie des sexes», *Cahiers de l'Homme*, Nouvelle Série XXIV, Paris.
- Meillassoux, Claude, 1975, *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Maspéro, 218 p.
- Ndione, Emmanuel, Seyni, 1993, *Dakar, une société en grappe*, Paris, Karthala, 212 p.
- Michel, Andrée, Diarra, Agnès Fatoumata, Agbessi Dos Santos, Hélène, 1981, *Femmes et multinationales*, Paris, ACCT-Karthala.
- Sow, Fatou, 1989, «La décennie des Nations Unies pour la femme (1975-1985) au Sénégal: Bilan et perspectives», (paru sous le titre : *The Decades and its Consequences*, in *Beyond Nairobi : Women's Politics and Policies in Africa*

- Revisited), in *Issue, A Journal of Opinion*, African Studies Association, Vol. XVII/2, 20 p.
- Sow, Fatou, 1991, *Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor*, FED/Cellule après-barrage / IFAN, Dakar, 110 p.
- Stamp, Patricia, 1990, *La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique*, CRDI, Ottawa, 213 p.
- Sy, Maimouna, 1989, *Migrations et conséquences socio-économico - démographiques dans la vallée du fleuve Sénégal*, DAT/MINT, Dakar, 10p.
- Wane, Yaya, 1966, «Les Toucouleurs du Sénégal et la modernisation», in *Bulletin de l'IFAN*, XXXII, 13, 3, Dakar, pp. 888-900.